

CTP Départemental du 5 juillet 2010

Ce CTP, initialement prévu le 25 juin 2010 mais boycotté par les syndicats : Union SNUI SUD Solidaires et CGT-Finances Publiques s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Jacques CARRE. Les débats ont commencé à 9h30.

Le syndicat Union SNUI SUD Solidaires n'était toujours pas présent à ce CTP. La CFTC a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Hugues COCHE remplissant cette tâche pour l'Administration.

L'ordre du jour était le suivant :

1 – Rapport annuel de gestion et situation de l'exercice des missions pour 2009

Vos représentants FO-DGFIP sont intervenus pour faire remarquer à la Direction que les notions d'effectifs disponibles ne recouvrent pas les mêmes réalités dans la filière fiscale que dans la filière gestion publique. En effet, dans cette dernière, l'effectif disponible, ne prend pas en compte les absences pour formation professionnelle, les congés maladie, maternité et diverses autorisations d'absence. Il est donc nécessaire de comparer ce qui est comparable. La direction en convient et nous répond que l'harmonisation future des logiciels de gestion des absences permettra de faire de véritables comparaisons.



Comme l'année dernière, nous avons soulevé à nouveau le problème de la couverture de l'absentéisme par l'EDRA (gestion fiscale) et l'EMR (gestion publique). Là aussi, les modes de calcul diffèrent d'une filière à l'autre. Selon nos calculs, le taux de couverture serait de 22,62% (!) pour la gestion fiscale et de 56% pour la gestion publique (60% selon la Direction). De toute manière, quelque soit le mode de calcul, celui de la direction comme le nôtre, force est de reconnaître que dans nos filières, l'absentéisme n'est pas couvert à hauteur de ce qu'il devrait être. **Pour autant, nos dirigeants ne se priveront pas de supprimer, encore et encore, trop d'emplois !!!**

Nous avons également interrogé la Direction sur le plan de charge du PRS (créé le 1/12/2009) au 30/06/2010. Réponse : 480 côtes prises en charge pour 174 débiteurs particuliers (soit 10 K € de prises en charge) et autant pour les professionnels ; ce qui de l'aveu même de la Direction est en deçà du calibrage escompté à la mise en place du PRS en terme d'emplois. Pour autant, à Force Ouvrière, nous regarderons de plus près ces chiffres et les raisons des difficultés de montée en charge de ce nouveau poste comptable.

Votes :

- Ce point du jour était présenté pour information, il n'est pas soumis au vote

2 - Formation professionnelle : plan de formation commun prévisionnel pour la période du 01/09/2010 au 31/08/2011

Désormais calqué sur l'année scolaire, ce plan a été élaboré en fonction des desiderata exprimés par les personnels lors de leur entretien de notation et saisis dans l'application GASEL. 248 types de formations figurent seront proposées.

Vos représentants FO-DGFIP sont intervenus pour souligner l'importance qu'il y avait à dispenser des formations d'adaptation à l'emploi dans des délais réduits entre l'ancienne et la nouvelle affectation ; que cette dernière résulte d'une mutation ou d'un changement de fonctions à l'intérieur d'une même unité de travail.

Votes :

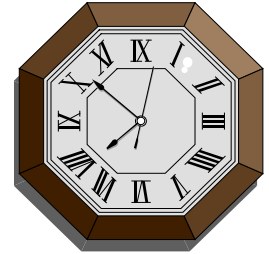
- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > POUR CFDT & FO
- Parité syndicale : > ABSTENTION CGT & CFTC

3 - Adoption du règlement intérieur suite à la consultation de tous les agents des SIP d'Arras Est et Ouest sur les plages fixes et variables ;

- Ce point ne nécessite pas d'objection de notre part

Votes :

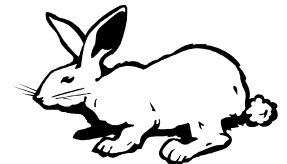
- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > POUR à l'unanimité.



4 - Bilan de la campagne d'évaluation notation 2009 de la filière fiscale et de la filière gestion publique



Voici les tableaux par filières des marges d'évolutions attribuées au cours de l'année 2009 (gestion 2008). Vous noterez que les façons de faire sont totalement différentes d'une filière à l'autre. En effet, la façon d'attribuer le +0.01 n'est pas neutre du tout car la notation intervenant dans l'avancement d'échelon, celle-ci peut jouer en faveur des agents ou inversement. De même, la possibilité est offerte aux CAP Locales de la filière gestion publique de faire un véritable appel de la notation et d'attribuer un capital mois supplémentaire (sur la réserve). Il n'en est malheureusement rien du côté de la filière fiscale puisque les dossiers des agents sont simplement évoqués en CAP Locales sans possibilité réelle de faire évoluer la note et les appréciations.



Filière Fiscale	A	B (dont Géomètres)	C	AST	TOTAL
Agents notés	111	381	453	2	947
0,06	22	74	90		186
0,02	32	120	137	1	289
0,01	3	9	9		21
0	54	177	217	1	448
-0,01	0	1	0		1
-0,02	0	1	0		1
-0,06	0	1	0		1
TOTAL	111	383	453		947

Filière Gestion Publique	A	B	C	TOTAL
Agents notés	84	309	387	780
Agents apportant	72	253	348	673
Agents pouvant consommer	67	246	327	640 *
Réserve	2	3	4	9
0,06	14	51	70	135
0,02	25	72	104	201
0,01	23	109	127	259
0	4	10	24	38
-0,01	0	1	2	3
-0,02	0	0	0	0
-0,06	0	0	0	0
TOTAL	66	243	327	636 *

* Les différences s'expliquent par les reports des réserves effectuées

A Force Ouvrière, nous espérons que l'harmonisation des règles de gestion bénéficiera en premier lieu à tous les agents de la DGFIP. **L'Administration appliquera t'elle enfin le gagnant / gagnant maintes fois promis, trop rarement appliqué ???**

Votes :

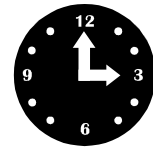
- Ce point du jour était présenté pour information, il n'est pas soumis au vote

5 - Adoption du règlement intérieur suite à la consultation de tous les agents de la Trésorerie d'Aire sur le Lys sur les plages fixes et variables ;

Ce point ne nécessite pas d'objection de notre part, les personnels ayant voté POUR ce changement.

Votes :

- Parité administrative > POUR à l'unanimité.
- Parité syndicale : > POUR à l'unanimité.

**6 - Approbation de la note d'orientation concernant le CHSDI ;**

Comme chaque année cette note a pour but d'orienter la politique du CHS départemental, qui regroupe toutes les administrations du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, présentes sur le département. Difficile néanmoins de véritablement influencer sur des décisions budgétaires en établissant une note en avril (la note est datée du 8/4/2010) et en l'examinant au CTP en juillet ... Fort heureusement, les membres du CHS n'attendent pas la moitié de l'année pour travailler et "orienter" leur budget !!!

Cette note définit quelques axes prioritaires pour 2010:



Les risques psychosociaux, les CMR (agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) et l'amiante, ainsi que les TMS (troubles musculo-squelettiques). Budgétairement parlant, le CHS dispose en théorie de 287 575€...Malheureusement, et compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, la réserve de 5% habituellement versée risque fort de rester parisienne ...

La crise à bon dos et c'est encore les agents et les contribuables qui subissent ces désagréments alors même qu'ils n'en sont pas responsables !

7 - Questions diverses

Intervention de vos représentants FO-DGFIP sur la création au 01/12/2010 du SIP de Montreuil sur mer. Rappelons que le SIP en résidence à Ecuire sera réinstallé au RDC du bâtiment afin d'accueillir la trésorerie de Montreuil s/mer. Les travaux nécessités par cette réinstallation sont très élevés (900 000€) et en cette période d'économies budgétaires, la Direction Générale l'a trouvé trop coûteux. Notre Direction Locale était donc dans l'attente d'une lettre de Paris. A l'heure où nous rédigeons ce compte rendu, nous avons maintenant une idée plus précise des travaux et montants prévus :

Le montant alloué est finalement de 290 000 € en lieu et place des 900 000 € escomptés .

De ce fait, les travaux initialement prévus sont très sérieusement revus à la baisse... Pour autant, il faudra tout de même déménager la presque totalité des services avec un budget réduit de plus des 2 tiers ...les futures installations de la Conservation des Hypothèques et du SIE se feront donc « au rabais » le budget départemental n'étant pas extensible ...

Nous ne pouvons qu'adresser un carton rouge à notre Direction Générale. Comment en effet réorganiser un bâtiment avec une amputation budgétaire aussi importante ??? Pendant ce temps, cette même Direction Générale oblige les agents à parfois s'entasser dans des locaux qui n'étaient pas prévus pour recevoir autant de personnels : Béthune, Arras, Hénin Beaumont, Lens, Boulogne et bientôt Montreuil !!!



Dans ces conditions et compte tenu du temps nécessaire pour passer les marchés et engager les travaux, il nous semble raisonnable de reporter la date d'installation que notre Direction Locale se fixe toujours au 01/12/2010...D'autant plus que les problèmes rencontrés lors des études de faisabilité sont nombreux et ne sont toujours pas résolus à savoir : sanitaires, archivage, local technique, coin détente et sécurité du bâtiment...

Le Président nous informe également que le projet de réinstallation de la Formation Professionnelle dans les locaux de l'actuelle Trésorerie d'Arras Banlieue et de l'ancienne Paierie Départementale de la rue du Crinchon à Arras est en cours de finalisation et sera soumis prochainement à l'approbation de l'administration centrale.

La délégation FO-DGFIP 62 en CTP était représentée par :

Laurence DIDAUX (Marquion), Michel Boutillier (Expert Montreuil)
et Stéphane THIRIAT (Outreau)

✂-----

**FO DGFIP 62 Lettre d'information ~ ~ ~ ~ ~ Coupon à renvoyer à cette adresse :
Section Locale Force Ouvrière DGFIP62 : DDFIP du Pas de Calais 62000 ARRAS**

Oui je souhaite recevoir gratuitement les informations du syndicat FO DGFIP 62

NOM : _____

PRENOM : _____

COURRIEL : _____@dgfip.finances.gouv.fr

POSTE DE TRAVAIL : _____

Fait à _____ le _____

Signature